

**LE GRAËT (Bretagne, Guadeloupe),  
famille du second maire de Basse Terre,  
« maire à écharpe blanche »**

*David Quénéhervé*

**Bretagne**

Famille établie à Botmel, hameau de Callac dans les Côtes d'Armor (22), à mi-chemin entre Guingamp et Carhaix-Plouguer, et dans les communes proches, à la limite du Finistère.

Nota : généalogie « bretonne » plus complète et plus détaillée dans Geneanet <sup>1</sup>.

**I Louis LE GRAËT**

fils de Guillaume et Louise LE MOHER

o 04/07/1649 Botmel

+ 23/02/1701 Botmel

x /1666 Catherine GUEGUEN, fille d'Yves et Jeanne LALOUR

+ 30/06/1720 Botmel

**II François LE GRAËT, métayer à Gamedan, Botmel (1707)**

o 29/03/1666 Botmel

+ 07/05/1746 Botmel

x 06/09/1694 Botmel, Marie GUILLAUME

+ 03 (+) 04/12/1723 Botmel

**III Guillaume LE GRAËT**

o 08 b 10/05/1707 Botmel

+ 05/12/1780 Maël-Carhaix (22), à Goasengolen <sup>2</sup>, 73 ans, veuf de Marie LE GAC ;  
en présence de ses enfants Pierre et Guillaume Le Graët

x 12/01/1733 Botmel, Marie LE GAC, fille de Vincent et Françoise KERLAN

o 22/11/1713 Botmel

(+) 30/05/1779 Maël-Carhaix, décédée à Goasengolen, environ 60 ans ; en  
présence de son mari et ses enfants Jean et Louis Le Graët qui ne savent pas  
signer

**IV (et V en partie)**

1 Guillaume LE GRAËT x 1733 Marie LE GAC

**1 François LE GRAËT**

avocat à la cour, sénéchal de Callac

o 09/09/1736 Botmel

+ 07 (+) 08/05/1777 Botmel, Callac (22) « Noble maître François Legraët avocat à  
la cour et sénéchal de Callac, époux de dame Françoise Le Breton, âgé d'environ  
42 ans »

---

<sup>1</sup> <http://gw.geneanet.org/bretoncreole>.

<sup>2</sup> Goasengolen doit être l'actuel lieu-dit Goaz en Goll.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

x 16/05/1763 à Burthulet Saint Servais (22) <sup>3</sup> Françoise LE BRETON, fille d'Alain et Françoise LE VERRE

d'où <sup>4</sup>

1.1 Yves Marie LE GRAËT

o 28 b 29/02/1764 Burthulet (22), lieu-dit manoir Kermathéan ; p Yves Le Graët, oncle ; m Marie Le Breton

+ 13/04/1765 Burthulet (22) ; 16 mois ; en présence Alain Le Breton et Françoise Le Verre grand-père et grand-mère, François Le Gall et Jean Pins

1.2 Anne Simone LE GRAËT

b 26/02/1765 Botmel (22) ; p Simon Le Graët ; m Anne Françoise Brossard

1.3 Renée Françoise LE GRAËT

b 15/03/1767 Callac, lieu-dit Botmel (22) ; p René Claude Coatgoureden ;

m Marie Françoise Floyd

+ 07/06/1767 Botmel, 2 mois

1.4 **Alexis René François LE GRAËT**

A Basse Terre, **Guadeloupe**, en 1792-93 au moins

b 02/06/1772 Carhaix (Finistère, 29) ; p Pierre Alexis Le Breton ; m Françoise Le Dreau

+ 1793/ <sup>5</sup>

? x /1790 NN

d'où ?

1.4.1 François Joseph Le Graët

+ 15/05/1794 Basse Terre Mont Carmel : « fils de Monsieur François Le Graët et de son épouse, âgé d'environ 4 ans »

2 Jean LE GRAËT

présent à l'inhumation de sa mère

o ca 1739 (lacunes)

+ 1800 Kergrist-Moëlou (22), célibataire

3 Perrine LE GRAËT

o 18/07/1742 Botmel

+ 09/12/1744 Botmel ; 2 ans

4 Yves LE GRAËT

p en 1764 de 1.1.1

vivant en 1800 à Kergrist-Moëlou

o 27/07/1745 Callac, lieu-dit Botmel

+ 08/08/1809 Kergrist-Moëlou, 64 ans

x 10/10/1787 Maël-Carhaix, Mathurine LESCOP, fille d'Yves et Catherine LE BOTCOLL

o 25/09/1739 Maël-Carhaix

---

<sup>3</sup> 5 km au sud de Callac. Saint Servais est érigé en paroisse en 1855 et en commune en 1869, englobant l'ancienne paroisse de Burthulet.

<sup>4</sup> Dépouillements du Centre Généalogique des Côtes d'Armor.

<sup>5</sup> Cousin germain et parrain, sous les prénoms d'Alexis François, le 14/04/1792 à Basse-Terre d'André François Le Graët (1.5.8) ; signe Alexis Le Graët le 29/04/1793 à Basse Terre au mariage de Jean Marie Esprit Amic médecin de la République, avec Marie Geneviève Tyrus Pautrisel.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

ax 07/02/1753 Maël-Carhaix, Louis LE PROVOST  
bx 21/04/1766 Maël-Carhaix, Julien MOALOU  
sans postérité

### 5 René LE GRAËT

#### Voir ci-après 1.5

o 14 b 15/04/1748 Botmel [à moins d'un kilomètre de Callac dans les Côtes d'Armor, au lieu-dit Kermabilou] ; p Yves Le COZ ; m Jeanne André

### 6 Pierre LE GRAËT

domicilié sur la paroisse de Mezle-Carhaix (Maël-Carhaix) lors du mariage (1785) ; vivant en 1800 à Kergrist-Moëlou

o 01/10/1751 Botmel, trêve <sup>6</sup> de la paroisse de Plusquellec  
+ 16/01/1823 Kergrist-Moëlou , à l'âge de 71 ans

x 31/01/1785 Burthulet (22) Marie Pétronille LE DILAVREC.(1760-1838), fille de Julien René, notaire, et Marguerite LE CAM  
d'où <sup>7</sup>

6.1 Marie Anne Le Graët 1785-1866

6.2 Yves Le Graët 1787

6.3 Joseph Marie Le Graët 1788-1849

6.4 Marie Yvonne Le Graët 1789

6.5 Marie Josèphe Le Graët 1798

### 7 Guillaume LE GRAËT

présent au + de son père

### 8 Louis LE GRAËT

présent au + de sa mère

o 24/04/1755 Botmel

+ 11/07/1779 Maël-Carhaix , 24 ans

x 27/01/1779 Maël-Carhaix, Marguerite ROBIN, fille d'Yves et Marguerite ROCHART

d'où

8.1 Marguerite Le Graët o et + 01/1780

V

## **Guadeloupe**

### 1.5 René LE GRAËT x 1780 Marie Louise LECLUSEAU

René LE GRAËT <sup>8</sup> est entrepreneur des boulangeries du roi à Basse Terre en 1780 et sans doute avant <sup>9</sup> ; négociant ; franc-maçon de la loge Saint Jean d'Ecosse

<sup>6</sup> En Bretagne, une trêve est la succursale d'une paroisse, un quartier de la commune.

<sup>7</sup> Information communiqué par Josyane Massa.

<sup>8</sup> René LE GRAËT signe à Basse Terre le 26 septembre 1781 à l'inhumation de Marie Arnaud Baujean, environ 55 ans, épouse d'Armand Vogluzan ; le 26 novembre 1781, à l'inhumation de Marie Jeanne Baujean ; le 15 juillet 1782 au mariage Jean Baptiste Dain et Marguerite Rose Baujean. Ses liens avec la famille BAUJEAN sont donc étroits.

<sup>9</sup> La ville aux îles, op. cit. p. 526-27.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

à Basse Terre en 1781, 1783, 1784, 1785 <sup>10</sup> ; son entreprise est détruite dans l'incendie du 15/08/1782 du bourg Saint François Basse Terre : mention en marge « est très riche ; sa fortune vient du roi » (il n'a donc pas droit à une indemnité) <sup>11</sup> ; il achète une autre maison, sur la Grande rue au Mont Carmel, « en murs et charpente », le 11/04/1788 <sup>12</sup> ; habitant sucrier, il est propriétaire de la sucrerie L'Espérance (plus tard Rézé) à Basse Terre Mont Carmel (dans le quartier qui sera plus tard Saint Claude), achetée le 18/11/1785 et qui sera revendue par sa veuve et ses trois filles, alors à Bordeaux, en 1804 <sup>13</sup>.

René LE GRAËT est dit **maire de Basse-Terre** au baptême de son dernier fils en avril 1792 mais pas à son décès en janvier 1793.

S'il s'est marié à Saint François Basse Terre, tous les autres actes, de baptêmes et décès, sont à la paroisse du Mont Carmel <sup>14</sup>.

### René LE GRAËT

natif de Callac en Bretagne, évêché de Quimper, fils en légitime mariage de Mr Guillaume LEGRAËT, et de dame Marie LEGAC <sup>15</sup>

o 14 b 15/04/1748 à Botmel à moins d'un kilomètre de Callac dans les Côtes d'Armor, au lieu-dit Kermabilou ; p Yves Le Coz ; m Jeanne André

+ 07 (+) 08/01/1793 Basse Terre Mont-Carmel « environ 40 ans, muni des sacrements » ; signatures Recoing Delisle ; Le Bourg ; Bte Leborgne ; Blanchet fils

---

<sup>10</sup> BnF, FM/2/517 : cité dans Francs-Maçons des loges françaises aux Amériques, 1770-1850, E. Escalle et M. Gouyon Guillaume.

<sup>11</sup> Colonies C/7a/40, relevé par Anne Pérotin dans « La ville aux îles, la ville dans l'île. Basse Terre et Pointe à Pitre, Guadeloupe 1650-1820, p. 196 NDLR.

<sup>12</sup> La ville aux îles, op. cit. p. 436.

Acte chez Me Damaret ; prix d'achat 20 000 livres NDLR.

<sup>13</sup> « Essai de généalogie d'esclaves », Denise et Henri Parisis, GHC 212, mars 2008, p. 5472 : achetée à François Louis de Pontevès d'Amirat et sa femme Luce Catherine Heurtault, qui l'avaient reçue à l'occasion de leur mariage en 1774 de Luce Gertrude Celleron veuve Vaneygergue Roule (Me Mollenthiel) ; prix de vente, 100 000 livres. La veuve Le Graët, alors à Bordeaux avec ses trois filles, revend l'habitation à François Philibert Reiset (Me Roydot, actes 52 et 54, 10 frimaire XIII, 01/12/1804) (d'où le nom Rézé que prendra désormais l'habitation ; voir pour la suite de l'histoire de l'habitation « Deux branches de la famille Reiset en Guadeloupe au XIXème siècle » par Jacques d'Arjuzon, GHC 202, avril 2007, p. 5166-69) NDLR.

Malheureusement l'acte de Me Roydot n'est consultable qu'aux archives départementales de la Guadeloupe car ses registres conservés en France présentent des lacunes, dont l'an XIII. Nous ne pouvons donc pas vérifier les prénoms des trois filles et *Michel Cabanac*, qui a aimablement consulté pour nous l'état civil de Bordeaux, n'y a pas trouvé la mère et ses filles. L'habitation sucrière particulière « Vve Legret » figure dans le recensement de l'an V à Basse Terre, sur trois pages, avec Gilles Beaujean pour gérant. Ce Gilles Beaujean est un oncle de la veuve Le Graët (voir la généalogie Beaujean par David Quénéhervé sur Geneanet) NDLR.

<sup>14</sup> Attention ; les ANOM ont mis en ligne les registres des deux paroisses de Basse Terre l'un à la suite de l'autre (d'abord Saint François puis Mont Carmel) en découpage par année, sous le seul nom de « Basse Terre ». Nous avons demandé que les deux registres soient séparés (comme à la Martinique : Saint Pierre Fort et Saint Pierre Mouillage) NDLR.

<sup>15</sup> Cité au mariage. Ci-dessus : 5.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

x 19/10/1780 Saint François Basse-Terre, Marie Louise LECLUSEAU <sup>16</sup>, fille mineure de + Mr Jean LECLUSEAU et + Marie Louise BAUJEAN, décédée épouse en 2èmes noces de Mr André LACOMBE, négociant en ce bourg <sup>17</sup>.  
o Saint-Pierre Martinique  
+ après le 28/06/1809 ; habitant alors à Bordeaux  
d'où :

### 1 Marie Louise Renée LE GRAËT

o 02 b 13/08/1781 Basse Terre Mont Carmel ; père « entrepreneur des boulangeries du roi en cette ville » ; p M. André Lacombe, négociant, beau grand-père de l'enfant ; m dlle Louise Beaujan, grand-tante de l'enfant  
+ 1786/ <sup>18</sup> (à Bordeaux avec sa mère en 1804 ?)

### 2 Marie Françoise LE GRAËT

o 23/09 b 13/10/1782 Basse-Terre ; père « entrepreneur des boulangeries du roi en cette isle » ; p Mr Mathieu Beaujan ; m dlle Adrienne Françoise Beaujan (signent Baujean)  
+ 1792/ <sup>19</sup> (à Bordeaux avec sa mère en 1804 ?)

### 3 René Jean Baptiste LE GRAËT

o 13 b 14/04/1784 Basse-Terre Mont Carmel ; « père entrepreneur des vivres du roi en cette isle, natif de Callac paroisse de Plusquelec en Bretagne diocèse de Quimper province de France ; la mère native de l'isle Martinique paroisse de Notre Dame du Bon Port ville de Saint Pierre ; père et mère domiciliés dans cette ville Basse Terre » ; p Monsieur Jean Baptiste Bojan [sic], grand-oncle de l'enfant ; m Demoiselle Marguerite Baujan dame Dain aîné grande-tante de l'enfant, tous deux natifs de la paroisse Saint François de cette ville. Tous signent (signatures originales) : Baujan ; Baujan Dain ; Le Graët  
+ 15/10/1785 Basse Terre Mont Carmel ; 18 mois

### 4 Pierre René LE GRAËT

b 28 /02/1786 Basse-Terre Mont Carmel ; père « habitant et entrepreneur des boulangeries du roi » ; p Pierre Yger, commissaire des colonies ; m Renée Marie Louise Le Graët, sœur de l'enfant  
+ 1790/ <sup>20</sup>

---

<sup>16</sup> Signe LECLUZEAU.

<sup>17</sup> Le 08/08/1758 à Basse Terre Saint François, mariage de Jean LECLUSAU, négociant en ce bourg, fils de + sieur Gui LESCLUSEAU et dlle Marie Jeanne LAMOUREUX, natif de l'Isle royale paroisse Sainte Anne (aujourd'hui Cap Breton, Canada), avec Marie Louise BEAUJEAN fille de + Pierre et Dlle Marie Catherine DESPAGNE, native de cette paroisse ; signatures : Martin, Lecluseau, Seignoret, Deperohié (?), Marie Louise Beaujean, Julie Beaujean, Arneau Vogluisant, Paul, M. Beaujean.

<sup>18</sup> Sœur et marraine en 1786 de son frère Pierre René.

<sup>19</sup> Marraine de son frère André François, 8.

<sup>20</sup> Parrain de sa sœur Marguerite Rose.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

5 Marguerite Rose dite Adèle LE GRAËT <sup>21</sup>

o 05/02/1788, b (suppléance) 08/08/1790 Basse-Terre Mont Carmel ; « père habitant sucrier au quartier de l'Espérance » ; p Pierre René Le Graët fils, frère de l'enfant (ne sait pas signer en raison de son bas âge) ; m Marguerite Rose Baujean dame Dain aîné, négociant en cette ville de Basse Terre bourg Saint François

x 28/06/1809 Saint François Basse-Terre <sup>22</sup>, Jean Victor **HUGRAI**, secrétaire principal du commissaire de justice nommé curateur aux successions vacantes dans le ressort de la Pointe-à-Pitre et Grande-Terre, 23 ans, fils de Grégoire Noël, employé résidant à Paris, et Marie Jeanne RIFFAUT <sup>23</sup>  
o ca 1786 Paris

6 Esprit Guillaume Joseph LE GRAËT

o 18/04 b 21/05/1789 Basse-Terre Mont Carmel ; père habitant sucrier ; p Mr Jean Marie Esprit Amic docteur en médecine, médecin du Grand Maître de Malte et médecin du roi à la Basse Terre ; m dlle Marie Françoise Le Graët, sœur de l'enfant. Le père et le parrain signent

? + 15/05/1794 Basse Terre Mont Carmel : François Joseph Le Graët fils de Monsieur François Le Graët et de son épouse âgé d'environ 4 ans <sup>24</sup>

7 Paul Laurent LE GRAËT

o 03 b 18/07/1790 Basse Terre Mont Carmel ; « père habitant sucrier au quartier de l'Espérance en cette paroisse » ; p Laurent Le Breton docteur en médecine actuellement en France demeurant à Quimper Corentin représenté par Pierre

---

<sup>21</sup> Baptisée sous les prénoms de sa marraine, Marguerite Rose ; signe Adèle à son mariage et citée comme « Adèle Hugray née Legraët » dans une pièce de 1811 où son mari est dit « Secrétaire du grand-juge de la Guadeloupe » F/7/3571 (1811), non consulté (F/7 : Police générale : Demandes de passeports, 1793-1818, index des noms de personnes, CHAN, 2001)

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/series/pdf/F7-3564-3580.pdf>

<sup>22</sup> La future épouse stipule avec l'agrément et en la présence de la demoiselle Adrienne BEAUJEAN, sa tante, chargée par la dame Veuve LE GRAËT de la représenter dans ce futur mariage, ainsi qu'en la présence de Louis BENOIT, négociant en cette ville, et mandataire général de la dite dame LE GRAËT et en celle de monsieur François Philibert REISET, son cousin par alliance, et Jean Baptiste RANOÛÉE, sous contrôleur des douanes, son cousin.;

Les parents du futur époux sont consentants par acte du 06/07/1808 à Paris. Il est accompagné de messieurs Antoine René Constance BERTOLIO, membre de la Légion d'honneur, commissaire de justice de la Guadeloupe et dépendances, Jean Marie Esprit AMIC, médecin du gouvernement, inspecteur en chef du service de santé civil et militaire et des hôpitaux à la Basse-Terre, et Maximilien VAUCHELET, curateur aux successions vacantes en l'arrondissement de cette Basse-Terre.

La mariée signe Adèle LE GRAËT. Parmi les signataires, une veuve DOURNAUX, probablement la belle-mère de François Philibert REIZET, née VOGLUZAN : sur REISET, voir en particulier GHC 202, avril 2007, « Deux branches de la famille Reiset en Guadeloupe au XIX<sup>ème</sup> siècle », op. cit.

<sup>23</sup> Le 27/09/1814 à Paris, Saint Germain des Prés, sa sœur Cécile HUGRAI épouse Benoît Louis CROIZAT, fils de Jean et Françoise Verpillon (dépouillement Familysearch.org).

<sup>24</sup> Il s'agit peut-être plutôt d'un fils d'Alexis René François (1.1.4) ?

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

René Le Graët fils, frère de l'enfant (ne sait pas signer en raison de son bas âge) ;  
m dlle Marie Anne du Double veuve de La Bastide

8 André François LE GRAËT

o 02 b 14/04/1792 Basse-Terre Mont Carmel ; **père** « habitant sucrier de cette  
paroisse et **maire de la ville de Basse-Terre** » ; p **Alexis François Le Graët,**  
**cousin germain de l'enfant** ; m Marie Françoise, sœur

**« Maire de Basse Terre »**  
*Bernadette et Philippe Rossignol*

Nous avons complété ci-dessus la généalogie établie par *David Quénéhervé*  
grâce à des informations dont la source est dans les notes terminées par « NDLR ».

Le premier maire de Basse Terre, élu le 26/11/1790, fut le « montagnard » Jean  
Baptiste Thyrus de Pautrizel <sup>25</sup>. La municipalité fut cassée par l'assemblée générale  
coloniale le 12/09/1791. C'est donc peu après que **René LE GRAËT** fut **maire**  
puisqu'il est dit maire de Basse Terre au baptême de son dernier fils en avril 1792  
(mais pas à son propre décès en janvier 1793).

La loi du 4 avril 1792 « relative aux Colonies & aux moyens d'y apaiser les  
troubles » promulgue le « Décret de l'Assemblée nationale du 28 mars 1792, l'an  
quatrième de la liberté » <sup>26</sup> qui « reconnaît & déclare que les hommes de couleur &  
nègres libres doivent jouir, ainsi que les colons blancs, de l'égalité des droits  
politiques ».

Article premier : « Immédiatement après la publication du présent décret, il sera  
procédé dans chacune des colonies françaises des îles du vent et sous le vent à la  
réélection des assemblées nationales & des municipalités... »

Article II : « Les hommes de couleur & nègres libres seront admis à voter dans  
toutes les assemblées paroissiales & seront éligibles à toutes les places... »

Le gouverneur Clugny annonce l'envoi de cette loi concernant, entre autres, « le  
renouvellement des municipalités coloniales » dans un imprimé du 28 mai 1792 et,  
dans un autre imprimé du 4 juin, il donne ses instructions aux officiers municipaux  
des différentes paroisses au sujet de l'exécution de la loi <sup>27</sup>.

Mais dès le 24 avril un arrêté de l'assemblée générale coloniale avait porté  
suspension de la municipalité de la Basse Terre, ordonnant la remise des archives à  
ses députés le 30 avril. Il y eut des troubles dans Basse Terre, longuement décrits  
dans un « précis historique des événements qui se sont passés à la Basse Terre les  
30 avril et 1<sup>er</sup> mai 1792 » <sup>28</sup> La municipalité fut sommée de se rendre à la loi et « **M.**  
**le maire** ajouta que son devoir étant d'obéir il allait le faire et qu'en conséquence, au

<sup>25</sup> Voir « Jean Baptiste Louis THIRUS de PAUTRIZEL (1754-1836) », par Rodolphe Enoff  
GHC 87, novembre 1996, p. 1772-73, suivi de « La famille PAUTRIZEL en Guadeloupe au  
XVIII<sup>e</sup> siècle » par Jacques Esquevin, p. 1774-77 ; compléments p. 5990.

<sup>26</sup> Texte complet : <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/esclavage/decret1792.pdf>.

<sup>27</sup> Source, C7a 45, p. 112 et 113, 12 juillet 1792, réélection des municipalités ; p. 224, 28 mai  
1792, envoi de la loi du 4 avril ; p. 225 Instructions aux officiers municipaux concernant la  
loi du 4 avril.

<sup>28</sup> C/7a/45, folios 182 et suivants.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

nom de la loi, il invitait les citoyens armés à se retirer chez eux, ce qu'ils firent sans la moindre résistance puisqu'ils n'avaient pris les armes qu'à la sortie d'une assemblée de paroisses où leur vie avait été menacée. » Juste après arriva le corps d'armée à la tête duquel étaient M. Bonnier et les commissaires de l'assemblée générale, Brindeau et Druault, qui se firent mettre en possession des archives.

René Le Graët ne fut donc maire de Basse Terre que sept mois, de septembre ou octobre 1791 à fin avril 1792.

Les maires et officiers municipaux en charge avant la réélection de juillet 1792 sont appelés maire, ou officier municipal, « à écharpe blanche » dans la liste, établie en 1793, des « personnes prévenues de délits contre révolutionnaires »<sup>29</sup>. Bien entendu, René Le Graët n'y figure pas car décédé en janvier 1793.

Celui qui lui succéda comme maire de Basse Terre fut de nouveau Pautrizel, ramené à la tête de la municipalité en juillet 1792 « par le triomphe des idées révolutionnaires ».

Source :

Auguste Lacour, Histoire de la Guadeloupe tome II, livre IV, chapitres V à VII et livre V, chapitre I.

Correspondance des gouverneurs de la Guadeloupe, Colonies C/7a/45.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

---

<sup>29</sup> Liste reproduite à la fin du tome II de l'Histoire de la Guadeloupe d'Auguste Lacour.